

Image not found or type unknown



Demande de divorce internationale

Par **newman**, le **22/01/2013** à **18:34**

Bonjour, je suis marié à une jeune malgache de 25 ans en 2010, j'en ai 47. Elle n'a pas eu les papiers français et est parti revivre à Madagascar depuis le mois de novembre dernier. Est-ce possible de divorcer seul ? Comment divorcer dans ces conditions ? Le domicile conjugal est en France et je ne connais pas son adresse à Madagascar. Il n'y a personne pour me répondre. Merci